**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 DECEMBRE 2018**

*Présents* : Rousch H, Croes D, Douin Y, Hakin l, Vincent JM, Maurage D

*Excusés* : Meyers L, Junius C

1. **Situation administrative** :

Nous terminons l’année civile 2018 avec un léger déficit au niveau des affiliations. En effet si l’on comptait 3345 affiliés fin 2017, nous en dénombrons 3299 fin 2018 soit une diminution totale de 47 membres.

Si l’on analyse les chiffres uniquement au niveau des affiliés joueurs, la perte est plus conséquente. Il y avait 3196 joueurs (2017) pour 3109 (2018) une diminution donc de 87 joueurs.

Au niveau de l’Aile Francophone, il y a 16108 affiliés à ce jour pour 16240 à la même époque en 2017. On peut aussi constater que la province BBW est en progression, que la province du Hainaut se stabilise tandis que la Province de Luxembourg affiche un net recul (-86) et la province de Namur un recul semblable au nôtre.

Le bilan de santé du ping reste préoccupant.

Au sujet de la facturation vers les clubs, il semblerait que contrairement à la saison passée, uniquement le secrétaire recevrait les factures. L’an passé, les trésoriers recevaient également cette facture. Nous allons voir auprès de l’Aile Francophone ce qu’il en est exactement.

1. **Interclubs** :

La semaine 11 semble avoir été plus difficile que les autres car nous avons enregistré une augmentation des forfaits.

Fréquemment aussi des équipes à 3 qui sont pénalisées par la perte de points suite au WO d’un joueur en position 1 à 3. Dans de nombreux cas, cette perte de points aurait pu être évitée tout simplement en inversant les positions des joueurs. Nous vous conseillons de relire attentivement les modifications règlementaires qui sont d’application pour l’interclubs provincial liégeois.

En ce qui concerne les annonces de forfaits ou de modifications de locaux, les procédures sont bien respectées.

Si le contrôle interclubs au niveau des feuilles reste quelque peu chaotique, notamment suite aux grèves de la poste, le système fonctionne bien. Par contre l’application des amendes qui découle des irrégularités reste lourd et difficile.

Au niveau du championnat dames, le jour et l’heure officiels restent le samedi à 13.00. Les dérogations ne sont pas obligatoires. Les clubs qui ne sont pas en mesure de donner suite à la dérogation doivent avertir le club visité dans un délai raisonnable (trois semaines nous semblent un bon compromis). Les clubs doivent mettre tout en œuvre pour trouver un arrangement.

Nous sommes arrivés à la fin du premier tour, pour les 7èmes provinciales c’est l’heure de la réinscription afin de pouvoir composer les séries au plus vite. Nous vous demandons donc de faire suivre vos inscriptions le plus rapidement possible auprès de Dominique Croes.

Au sujet de l’encodage des feuilles en ligne, tout est maintenant opérationnel, il ne reste plus qu’à changer de serveur car celui en place actuellement n’apporte pas toutes les garanties nécessaires pour le bon déroulement de cet encodage.

Dès la mise en route de ce nouveau serveur, deux clubs par province seront invités à utiliser le programme en ligne afin de s’assurer du bon fonctionnement de celui-ci. Enfin pour les deux dernières journées tous les clubs auront la possibilité d’encoder en ligne afin de se familiariser avec le programme. L’entrée en vigueur de l’encodage en ligne devrait alors s’effectuer pour le prochain championnat.

1. **Championnats provinciaux** :

Les inscriptions en ligne sont maintenant accessibles depuis une quinzaine de jours.

La configuration des séries n’est pas simple et le juge-arbitre sera attentif à toutes les inscriptions. Il se mettra en rapport avec les joueurs dont les inscriptions posent problème. Il est à votre disposition pour toute aide, vous pouvez également en référer à D Maurage qui tentera d’apporter des réponses à vos questions.

Nous allons nous mettre en rapport avec le concepteur du programme afin d’avoir tous les éléments utiles pour des inscriptions en ligne optimalisées.

Pour les podiums des différents championnats, la présence de membres du comité provincial ou de membres de la commission des jeunes, est nécessaire. Des membres de ces différents comités seront donc présents pour la remise des médailles.

1. **Championnat de Belgique** :

Le secrétaire provincial ou une personne déléguée par celui-ci devra encoder les qualifiés pour les championnats de Belgique.

Ensuite les qualifiés devront confirmer leurs inscriptions via l’espace personnel. ATTENTION que pour les vétérans la procédure est inversée. Tous les joueurs qui auront participé à une compétition qui donne droit à participer aux championnats de Belgique seront automatiquement inscrits à ces championnats. Ils devront via leur espace personnel, désactiver leurs inscriptions.

Rappel du monde de qualification :

En jeunes : le premier du critérium provincial ainsi que les 4 premiers du championnat provincial.

En seniors : le premier du critérium provincial ainsi que les champions provinciaux à l’exception de la série B messieurs où il y a trois qualifiés.

1. **Divers** :

* Une journée de compétition loisir sera organisée à Blegny le week-end du 25 et 26 mai 2019. Une compétition mixte qui se jouera en 3 sets gagnants par match :

Set 1 : homme contre homme Set 2 : dames contre dames Set 3 : double mixte

Si nécessaire Set 4 : homme contre dame et Set 5 : dame contre homme.

Les modalités seront définies plus tard dans la saison.

Conjointement à cette compétition, une compétition Handi aura lieu.

* Le TT Wanze lors de son CP Tour organisera en collaboration avec la ligue Handi une compétition réservée à ces joueurs.
* Calendrier 2019-2020 : voici les journées prévues pour cette nouvelle saison.

14-9-18, 21-09-18, 28-09-18, 05-10-18, 12-10-18, 19-10-18, 26-10-18 (A/R), 02-11-18, 9-11-18, 16-11-18, 23-11-18 (A/R), 30-11-18, 7-12-18.

11-1-19, 18-1-19, 25-1-19, 1-2-19, 8-2-19 (A/R), 15-2-19, 22-2-19, 29-2-19 (A/R), 7-3-19, 14-3-19,

21-3-19, 28-3-19, 4-4-19.

* Pour la labellisation une nouvelle formule de calcul va être mise en place. Une simplification est prévue notamment au niveau des séances d’entraînement. Par contre un contrôle plus sévère sera fait quant à la présence effective des moniteurs brevetés lors de ces séances d’entraînement.

L’objectif est de rendre le label accessible au plus grand nombre de clubs, le label de la « réussite ».

**PROCHAINE REUNION LE 14 JANVIER 2019**